

Vos élus P4
P15 Travaux
Budget P16



VERSILLAT INFOS

*d'autres photos
et infos pratiques
sur votre site :
www.versillat.fr*



Le mot du maire



Merci aux électeurs qui sont venus accomplir leur devoir civique le 15 mars.

Merci aux Versillacoises et aux Versillacois qui ont élu ce jour-là la liste que j'ai l'honneur de conduire.

Sept anciens et sept nouveaux conseillers se sont associés à moi dans cette nouvelle mandature de six années. Je les remercie de leur confiance et ferai tout pour en être digne.

Aucun d'entre nous ne pouvait imaginer ce 15 mars ce qu'allait être les prochains mois.

Merci à tous ceux anciens, nouveaux élus et aux autres qui ont œuvré dans des conditions d'ignorance totale face à un adversaire invisible et tellement anxiogène.

La fin de la précédente mandature a donc été compliquée. Je veux remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé à faire que nos concitoyens s'en sortent le mieux possible.

Merci à Ludivine et Sébastien du commerce multiservice « le Bock'ale » qui ont assuré l'approvisionnement de la population en denrées diverses, allant même livrer à domicile les plus démunis.

Merci à Françoise, Pascal, Tiemoko et Cécile qui ont toujours assuré la fabrication et les livraisons de pain.

C'est dans l'adversité que l'on connaît l'indispensable ; je souhaite seulement que personne n'oublie ceux qui hier nous ont été d'un grand secours.

Merci aux couturières de l'association VLC qui nous ont permis de sortir du confinement plus à l'aise avec des masques en tissu « made in Versillat ».

Merci à Maryse la patronne de Marynap pour sa réactivité. Le 11 mai, nous avons suffisamment de masques à distribuer à la population Versillacoise.

Merci aux agents communaux qui ont assuré brillamment la continuité du service.

Aujourd'hui la COVID-19 est toujours là. Il faut continuer à appliquer des gestes barrières. Il faut continuer à se protéger et à protéger les autres (des masques sont encore disponibles en mairie gratuitement) mais la vie doit reprendre son cours !

Le conseil municipal a fini par s'installer le 25 mai 2020, il a commencé à travailler et à imaginer ce que sera Versillat demain. Il sait pouvoir s'appuyer sur des forces vives et faire en sorte que notre commune prospère. Surtout nous savons ce que nous voulons pour vous : que du bien !!!

C'est avec joie que j'apporte ma contribution à l'élaboration de ce nouveau bulletin d'information annuel concocté par la commission communication.

Passez toutes et tous un bel été. Prenez soin de vous.

Le Maire, Pierre Decoursier

1^{er} janvier 2017 : nous assistons à la fusion de trois communautés de communes (comcom du Pays Sostranien, comcom du Pays Dunois, comcom Bénévent / Grand Bourg) et du Pays Ouest Creuse (POC), la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse (CCMVOC) est née.

Cette fusion permet de regrouper 43 communes pour environ 25000 habitants. Sur le plan géographique, elle va de Châtelus le Marcheix au sud à Fresselines au nord.

Juin 2019 : le tribunal administratif de Limoges statue sur une requête de 14 communes du pays Dunois déposée 2 ans et ½ auparavant au moment de la fusion. Le tribunal déclare illégal l'arrêté préfectoral de fusion des trois communautés de communes et impose une défusion pour le 31 décembre 2019.

Les élus en poste ont alors 6 mois pour organiser ce retour en arrière avec l'aide de l'Etat (Préfecture et Direction Générale des Finances Publiques).

Un détricotage humain et financier est programmé sur 6 mois afin que dès le 1^{er} janvier 2020 puissent renaître les trois anciennes communautés de communes dans les configurations géographiques et politique qui étaient les leurs le 31 décembre 2016. Le Pays Ouest Creuse n'est pas recréé car non concerné par l'arrêté préfectoral contesté. Le personnel et les missions du POC sont assumés par les trois comcom sur des ratios concertés et acceptés.

1^{er} janvier 2020 : après un travail compliqué, très technique, les trois comcom repartent chacune de leur côté. Le mois de mars 2020 devait permettre une élection de nouveaux conseils communautaires et faire que chacun des élus, suivant son territoire, s'approprie ces nouvelles entités. La COVID-19 en a décidé autrement. Les anciens élus sont encore sur le pont et les élections des nouveaux conseils communautaires auront lieu en juillet 2020.

Notre commune a toujours été active dans l'ancienne comme dans la nouvelle comcom.

Demain Pierre DECOURSIER, Myriam BROGNARA, Pierre COURET siègeront au conseil communautaire de la communauté de communes du Pays Sostranien.

Ils s'assureront que la commune de Saint Agnant de Versillat ait toujours la place qu'elle mérite.

Élections municipales- Vos élus



Les élections se sont déroulées le 15 mars 2020. Sur 954 inscrits, 385 personnes se sont déplacées pour voter et 294 se sont exprimées.

Après le confinement, le premier conseil municipal a eu lieu le 25 mai ce qui a permis d'élire le maire et ses adjoints, puis d'installer les différentes commissions le 5 juin.

Pierre DECOURSIER, maire, peut assister à l'ensemble des commissions.

Myriam BROGNARA, première adjointe, délégation communication (site internet, bulletin municipal) - relation avec les associations – fêtes et cérémonies.

Pierre COURET, deuxième adjoint, délégation gestion du matériel et travaux extérieurs.

Marie-Paule GULYAS, troisième adjointe, délégation affaires scolaires et sociales, enfance, jeunesse et inter génération.

Loïc LARDY, quatrième adjoint, délégation bâtiments et suivi budgétaire.

Gilles PENOT, conseiller municipal délégué à la voirie et à l'assainissement collectif.

Les conseillers municipaux

Cécile LASSEGUES, Sylvie VERGNAUD, Yann PLANTÉ, Mylène MONNAIS, Fabien ROY, Sabine BELAEN, Xavier DEVAUD, Sandra BARRAUD, Dominique JOUANNY.

Les conseillers communautaires

Pierre DECOURSIER, Myriam BROGNARA, Pierre COURET. Remplaçante : Marie-Paule GULYAS

Les commissions communales

INFORMATION/COMMUNICATION

(Bulletin municipal, site internet...)

Myriam BROGNARA, Cécile LASSEGUES, Yann PLANTÉ, Mylène MONNAIS, Dominique JOUANNY, Sabine BELAEN, Sandra BARRAUD.

www.versillat.fr



TRAVAUX (hors voirie)

Loïc LARDY, Pierre COURET, Fabien ROY, Xavier DEVAUD, Dominique JOUANNY, Gilles PENOT

PERSONNELS

Myriam BROGNARA, Pierre COURET, Marie-Paule GULYAS, Loïc LARDY, Gilles PENOT



AFFAIRES SCOLAIRES, péri et extra-scolaire

Marie-Paule GULYAS, Cécile LASSEGUES, Myriam BROGNARA, Mylène MONNAIS, Sylvie VERGNAUD



FINANCES

Loïc LARDY, Pierre COURET, Cécile LASSEGUES, Dominique JOUANNY, Yann PLANTÉ, Xavier DEVAUD



ANIMATION FESTIVITÉS

Myriam BROGNARA, Marie-Paule GULYAS, Mylène MONNAIS, Yann PLANTÉ, Dominique JOUANNY, Sabine BELAEN

VOIRIE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Gilles PENOT, Loïc LARDY, Yann PLANTÉ, Fabien ROY, Sabine BELAEN, Xavier DEVAUD, Dominique JOUANNY, Pierre COURET



SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA CREUSE (SDEC)

Titulaires : Loïc LARDY, Pierre COURET

Suppléants : Myriam BROGNARA, Gilles PENOT

EVOLIS23

Titulaire : Loïc LARDY
Suppléant : Gilles PENOT

SYNDICAT GARTEMPE SEDELLE

Pierre DECOURSIER, Pierre COURET

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Conseil municipal : Marie-Paule GULYAS, Myriam BROGNARA, Sabine BELAEN, Yann PLANTÉ

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Conseil municipal : Marie-Paule GULYAS
Suppléante : Sabine BELAEN
Personnel : Cécile LAMBERT, Agnès DUFOUR

SYNDICAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE DE LA CREUSE (SDIC)

Titulaire : Myriam BROGNARA

Suppléante : Mylène MONNAIS

Les associations

AMICALE COMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : M Pierre DUMONTEIL 05 55 63 10 97

ART BOTANIQUE

Président : M. Ewertz Lionel : 06 37 47 45 88

N'hésitez pas à aller vous ressourcer dans ses jardins ! (sur rendez-vous)

Site internet : <https://artbotanic.jimdofree.com/>

L'ARMANDALYS est un collectif d'artistes qui s'est donné pour vocation de mettre en place des événements artistiques et culturels, de produire des spectacles vivants et des activités éducatives de plein air dans les territoires ruraux.

Nous organisons des ateliers/stages/formations, des spectacles, des événements ... en utilisant différentes formes d'expression : théâtre, conte, marionnettes, musique, arts-plastiques, land-art, détournement d'objets, recyclage ... Nous intervenons aussi dans des écoles dans le cadre des ateliers périscolaires.

Mylène Monnais : tél : 06 82 44 04 52 ou par mail larmandalys@gmail.com / facebook.

LES ANCIENS ELEVES DE SAINT AGNANT

Présidente : Mme Agnès MOURIOUX -GUZMANN

06 48 03 65 46 / 05 44 30 07 12

Créée il y a 8 ans, une trentaine d'adhérents se retrouvent pour randonner et faire des sorties culturelles 4 à 5 fois par an. Petit groupe sympa qui aime se retrouver et multiplier les activités.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Président : M Francis CASIMIR 05 55 63 68 14 / 06 09 99 74 76

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES ECOLES (ASCE)

Président : M. Eric PETIT

L'ASCE organise tous les ans des manifestations (vente de crêpes, carnaval, tombola ...) afin de récolter des fonds destinés aux enfants des écoles (achat de matériel, participation aux sorties scolaires...). Vous pouvez suivre l'actualité de l'ASCE sur facebook.

VERSILL'ART

Présidente : Mme LAMBERT Stéphanie 06 24 94 02 29

FOYER RURAL

Président : M Guy MAZERAT 05 87 57 15 37

LES AMIS DE LA GYM :

Présidente : Mme Monique Jourdain 05 55 63 21 56

Elisabeth BONI, notre Cheffe, nous fait pratiquer une gymnastique d'entretien, très « professionnelle » qui permet de conserver la souplesse, le tonus musculaire et cardiaque, et de se vider la tête des tracas de tous les jours. Tout un programme.

COMITE LOCAL FNACA

Président : Jacques DAENINCK 05 55 63 09 98

STUDIO 23

Président : M. Eric PROUT 06 71 04 04 43

VERSILLAT LOISIRS ET CULTURE (VLC)

Présidente : Mme Chantal MEGRAY 06 26 90 33 20

L'objectif de notre association est de dynamiser notre commune en organisant des actions culturelles et de loisirs en créant du lien social. Nous proposons des activités permanentes tout au long de l'année telles que couture, loisirs créatifs, danse en ligne, l'exposition peinture « Marie Claude Mathieu » de Juillet, les voyages sont d'autres festivités que nous organisons.

L'ANNÉE DE L'USV

Quelle drôle d'année pour l'USV ! En effet 2020 c'est l'année des 50 ans du club, la fête aurait dû avoir lieu le dernier week-end de juin, mais malheureusement la conjoncture actuelle ne nous a pas permis de nous rassembler, ce n'est que partie remise car nous avons décidé de reporter cette fête l'année prochaine.

Cette année est une bonne année quand même : 20 ans que le club attendait ça, une montée en division supérieure, l'équipe 1 jouera en 1ere division la saison prochaine, c'est une grande fierté pour le club fort de 80 licenciés, 3 équipes seniors et des jeunes en entente au pays marchois.



Nous vous donnons donc rendez-vous en septembre pour venir encourager nos joueurs.



Sophie PENOT, Présidente de l'Union Sportive Versillacoise
Tél : 06 75 42 08 48 – Vous pouvez suivre l'actualité de l'USV sur facebook.



À la découverte de nos chemins



Cette petite randonnée est idéale pour les familles et très facile. Elle représente un peu moins de 5 Kms. Il n'y a pratiquement pas de route et il est conseillé par temps humide de se munir de bottes.

Départ au cœur du Bourg de St Agnant de Versillat

En parcourant ces chemins, certains encore avec des petits murets de pierres sèches qui vous conduisent au cœur de notre belle commune, vous pourrez contempler de magnifiques panoramas, nos cultures de céréales et de petits fruits, nos élevages bovins et nos rivières. Sans oublier, notre patrimoine. C'est parti...



1. Se rendre dans l'enceinte du cimetière où vous pouvez admirer une magnifique lanterne des morts du 11^{ème} siècle. Ici, la flamme d'une lampe avait pour usage de brûler toute une nuit. L'intérêt de tels édifices était pour le peuple d'apaiser par la lumière les esprits des morts et pour l'église de réhabiliter des coutumes païennes fortement ancrées dans son propre culte...



2. Prendre le chemin à droite en haut du parking du cimetière et le suivre jusqu'à Lascoux, petit village, peuplé et charmant, où vous pouvez découvrir les cultures de petits fruits (fraises et myrtilles). Au carrefour, prendre le chemin de droite qui vous conduira à l'Aumône...

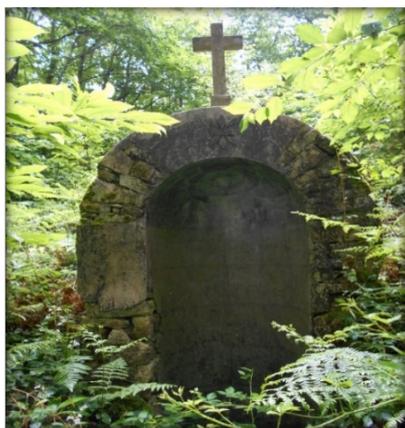


3. À la sortie du chemin, rejoindre la route D72 à gauche en direction de St Agnant. Après le ralentisseur prendre le chemin en contre bas sur la droite. Vous pourrez profiter de ce parcours pour entendre oiseaux et grenouilles et admirer de beaux troupeaux bovins...



4. À la fin du chemin, empruntez la route à droite sur 50 mètres et prendre le chemin à gauche qui vous conduira à l'étang communal près des jardins de l'arboretum. A droite un passage apparaît, gravissez le pour accéder à la fontaine St Martin. Ici étaient amenés les enfants chétifs en vue d'une cure reconstituante.

Revenez sur vos pas en direction du bourg de St Agnant.



Merci de respecter les lieux de passage, de ne rien jeter.
À l'année prochaine, pour un autre itinéraire.

Vie scolaire

L'école de St Agnant de Versillat, comme toutes les écoles Françaises, aura malheureusement vu cette année scolaire 2020, son fonctionnement impacté par la crise sanitaire qui a touché notre pays et le reste du monde.



Les enfants en distanciation physique

Malgré tout, en septembre 2019 nous pouvions comptabiliser :

43 élèves en école maternelle soit : 2 TPS, 15 PS, 13 MS et 13 GS.

65 élèves en école élémentaire soit : 14 CP, 12 CE1, 10 CE2, 20 CM1 ET 9 CM2.

Dès le premier trimestre, nous avons pu constater que le bilan des activités pour les deux écoles était très riche d'enseignements et de projets ambitieux, ce qui témoigne d'un fort investissement de l'équipe pédagogique pour nos écoles.

- En maternelle une sortie pédagogique, en novembre, au " verger de Christa " situé sur notre commune et qui a enthousiasmé petits et grands. De plus étaient programmées des sorties cinéma, une participation à la semaine du goût, un spectacle sur « le palais des sens », l'inscription au prix des Incorruptibles etc...

- Pour l'école élémentaire, une visite au musée P. Rebeyrolle à Eymoutiers et à la cité des insectes à Nedde, une course d'orientation dans la ville de la Souterraine, des rencontres USEP, une participation au prix des Incorruptibles et au Défi-maths, des sorties spectacles au CCYF, des interventions autour du tennis etc...

A tout cela on peut ajouter les différentes actions où la participation communale et intercommunale est importante et nécessaire : la piscine, la bibliothèque, les subventions pour les sorties, voyages scolaires (principalement les transports). A noter que l'association des parents d'élèves (ASCE) y contribue très largement, d'où l'importance que des parents s'y investissent.

La municipalité intervient aussi pour la sécurité avec des exercices obligatoires (PPMS) : incendies, attentats, risques majeurs, à plusieurs reprises dans l'année pour les deux écoles.

Des travaux d'aménagements ont été réalisés en début d'année scolaire (peintures, achat d'une armoire, étagères etc).

- 3 classes ont été équipées de tableaux numériques.
- 12 ordinateurs ont été achetés pour 15000 euros (subventionné).
- Des panneaux occultants ont été installés et des tables / bancs en bois pour l'extérieur.
- Des portes et des fenêtres ont été achetées ou réparées.
- 1 tableau blanc aimanté a été acheté pour la maternelle.
- Le photocopieur a été changé pour 2000 €.
- 6 téléphones ont été achetés pour l'école, la cantine et la garderie.
- Une aire de jeu avec un toboggan acheté pour 8000 € fin 2019 n'a pu être installée (Covid) mais sera montée au mois de juillet.

Pour information, lors d'un fonctionnement ordinaire :

La garderie ouvre chaque jour d'école de 7h30 à 8h50 le matin et de 16h30 à 18h45 le soir.

Le restaurant scolaire accueille les enfants de 12h15 à 13h. Deux services sont assurés. Vous pouvez retrouver les menus proposés aux enfants sur www.versillat.fr.

Un service de cour après le repas fonctionne de 13h à 13h40. Les enfants qui ne prennent pas leur repas à l'école n'y sont pas admis.

La sieste est assurée pour les petites sections.

Les enfants bénéficient du personnel de la bibliothèque sur le temps scolaire.

Les personnels communaux sécurisent l'arrivée et le départ des transports scolaires.

Attention : les inscriptions ne se font plus en mairie mais sur le serveur du conseil régional.

Le prix des repas de la cantine est fixé comme suit : maternelles : 3,15 € ; élémentaire : 3,35 €.

La Covid nous a contraint à revoir de façon drastique nos habitudes de fonctionnement. Les demandes de l'Éducation Nationale et le respect des gestes barrières ont nécessité une réorganisation importante pour la sécurité des enfants et des personnels.

Toutefois nous avons rouvert l'école comme préconisé avec les mesures de distanciation, 10 élèves par classe en maternelle, 15 élèves en primaire.

Une enseignante de maternelle n'ayant pu reprendre son poste, nous n'avons pas opté pour l'accueil des enfants de petite section.

Le nombre d'élèves par classe n'ayant pas été dépassé, les enfants ont pu venir tous les jours. Quelques aménagements ont suffi pour la maternelle.

La garderie a fonctionné de 8h à 8h 50 le matin et de 16h30 à 17h30 le soir avec 15 enfants maximum. (prioritaires : les enfants de soignants, les deux parents au travail)

La désinfection des classes a été assurée pendant la pause méridienne. Les repas ont été maintenus dans le réfectoire, avec un seul service et respect des distanciations.

L'interclasse a nécessité la présence de tout le personnel afin que les règles soient bien comprises et respectées.

Les enfants ont tous été invités à reprendre l'école avant la fin de l'année scolaire et ils sont contents de se retrouver, les cris retentissent dans la cour...

En septembre, 2 enseignantes changent d'école :

- Bénédicte Dumet, directrice de la maternelle, est restée 6 ans. Elle sera remplacée par Jessica Périgaud.
- Sylvie Renet part pour La Souterraine après 26 années à l'école de St Agnant, Nadège Serment vient la remplacer.

Merci à elles pour leur investissement auprès de nos enfants.



Vie communale

Le repas des aînés – le 24 novembre 2019

72 aînés ont pu déguster le repas concocté par le bistrot Melou et tout le monde a pu danser. Quel bon moment !

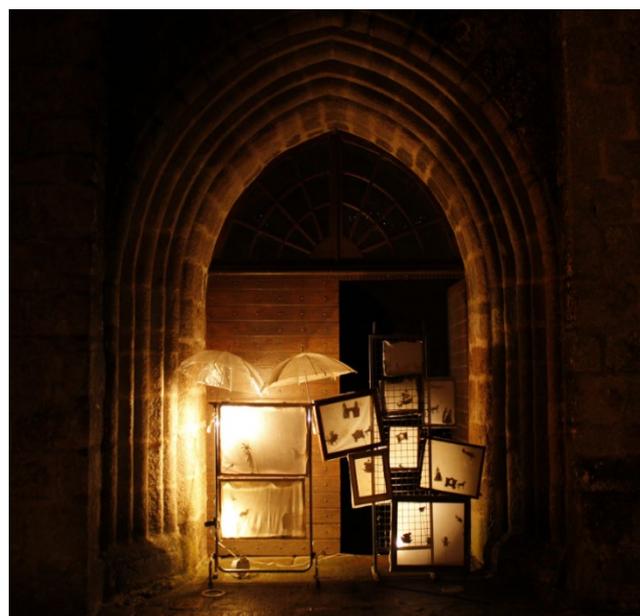
139 colis ont été distribués aux Versillacois de plus de 70 ans qui ne sont pas venus au repas.



La fête des lumières – le 7 décembre 2019



Organisée conjointement par l'Armandalys, les écoles, le Bock'Ale et l'ASCE, la fête des lumières a rassemblé petits et grands. Tout le bourg s'est illuminé pour l'occasion et après une déambulation aux flambeaux, un concert a fait chanter la population.



Les commémorations



Le 11 novembre 2019, les jeunes sapeurs-pompiers sont venus commémorer ce moment avec les Versillacois.

C'est dans l'intimité que s'est déroulée la cérémonie du 8 mai 2020.



Les puces des couturières – le 21 mars 2019

Malgré le mauvais temps, le succès des puces des couturières s'est confirmé pour cette 2^{ème} édition. Celle de mars 2020 a malheureusement dû être annulée.



Les 10 ans du théâtre – les 15-16-17 novembre 2019



La Troupe de Versillat Loisirs en Coulisses a présenté « Coup de théâtre à Versillat ». Un moment de franche rigolade qui s'est terminé par un public chantant la compagnie créole : « ça fait rire les oiseaux, ça fait chanter les abeilles... ».

L'After – le 22 juin 2019

Les Versillacois sont venus en nombre entre amis ou en famille sur la place Marc Parrotin ce jour-là !

Le soleil était au rendez-vous et les groupes musicaux de qualité ont enchanté nos oreilles jusque tard dans la nuit.



La fête de l'école – le 25 juin 2019

Une enquête a été menée pour savoir ... Où sont passées les maitresses ? Elles étaient parties en vacances ! Après ce spectacle joyeux produit par l'Armandalys dans les salles de l'école, un repas dans la cour a été proposé aux parents et aux enfants.



Le carnaval – le 9 mars 2019



Ils ont paradé dans le bourg avant de partager un repas dansant à la MTL.

On y a même vu un clown !

Organisé par l'ASCE, le retour du carnaval a été une réussite. Plus d'une centaine de parents et d'enfants se sont déguisés.



Travaux réalisés par les services communaux en 2019 :

- Les Champs : reprofilage d'un chemin et empièchement partiel
- Les Maisons : ouverture de tranchées pour pose de canalisations
- La Cueillère : curage de fossés, pose de canalisations, construction de regards et tête de buse, empièchement de la banquette ; remise en état d'un aqueduc
- Le Boucheron : curage de fossés, arasement de banquette, pose de tuyaux en traversée de voie communale ; construction de regards et de tête de buse
- Entre Villeberte et le Puyrolland : reprofilage du chemin curage de fossés, pose de drains et de canalisations ; construction de regards et empièchement.

Travaux réalisés par Evolis 23 :

- Beautribeau : aménagement de l'accès Riffaud,
- Les Chassagnes,
- aménagement du groupe scolaire : revêtement bicouche de l'accès au réfectoire ; mise aux normes du passage piéton pour accéder à l'école.
- Arrière de l'église.

Gros travaux sur la voirie communale :

Pour un montant total d'environ 137 000 euros, 97000€ restant à charge pour la commune, de gros travaux ont été effectués par EVOLIS 23 :

- Peuplat, Le Cluzeau - la Vergnolle, le Boucheron : curage des fossés, arasement et réglage des banquettes, rechargement en grave émulsion et revêtement bicouche
- La Villaugoueix et le parking sur la place dans le bourg : rechargement en grave émulsion et revêtement bicouche

Travaux prévus pour 2020 :

Les travaux de curage des fossés, arasement et réglage des banquettes, rechargement en grave émulsion et revêtement bicouche, vont concerner : la patte d'oie au niveau de la route du moulin Porcher à la limite de la commune de la Souterraine, le lotissement de la Sedelle, le village du grand couret (à la patte d'oie de la route de Peuplat), le Boucheron, entre Bouchardon et Mazegou, l'intérieur du village de Bouchardon.

Le gros œuvre de l'agrandissement du commerce multi-services « Le Bock'ale » est achevé et les travaux d'aménagement intérieur vont se poursuivre.

Une nouvelle aire de jeux va être mise en place dans la cour du groupe scolaire durant l'été.

Budget 2020

REALISATIONS COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 PREVISIONS BUDGETS 2020

BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2019	1 119 142,76	1 119 142,76	854 831,82	854 831,82
Réalisations de l'exercice	708 280,04	904 504,02	547 214,28	457 590,61
Report de l'exercice 2018		233 542,76	141 419,88	-
Résultat exercice 2019	708 280,04	1 138 046,78	688 634,16	457 590,61
Restes à réaliser à reporter sur 2020			78 364,54	25 255,69
Résultat total 2019		429 766,74	- 284 152,40	
PREVISIONS 2020	1 004 964,34	1 004 964,34	627 972,43	627 972,43

SERVICE DES EAUX

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2019	157 983,83	157 983,83	282 860,81	282 860,81
Réalisations de l'exercice	23 607,18	80 606,96	3 837,56	23 480,55
Report de l'exercice 2018		115 983,83	-	128 301,97
Résultat exercice 2019		172 983,61		147 944,96
Résultat total 2019		172 983,61		147 944,96
PREVISIONS 2020	173 883,83	173 883,83	310 717,79	310 717,79

SERVICE ASSAINISSEMENT

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2019	32 706,91	32 706,91	20 771,43	20 711,43
Réalisations de l'exercice	24 411,32	27 337,12	14 606,14	14 356,09
Report de l'exercice 2018		1 115,91	4 805,52	
Résultat exercice 2019		4 041,71	- 5 055,57	
PREVISIONS 2020	28 453,03	28 453,03	19 931,57	19 931,57

LOTISSEMENT DE LA SEDELLE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2019	44 779,47	44 779,47	24 421,92	24 421,92
Réalisations de l'exercice			-	-
Report de l'exercice 2018		14 995,47	9 637,92	
Résultat exercice 2019		14 995,47	9 637,92	
PREVISIONS 2020	44 779,47	44 779,47	24 421,92	24 421,92

SECTIONS DE COMMUNE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2019	6 388,48	6 388,48	18 494,59	18 494,59
Réalisations de l'exercice	164,00	576,45	0,00	0,00
Report de l'exercice 2018		5 810,48		18 494,59
Résultat exercice 2019		6 386,93	18 494,59	18 494,59
PREVISIONS 2020	6 822,93	6 822,93	18 494,59	18 494,59

CCAS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2019	8 821,63	8 821,63		
Réalisations de l'exercice	6 440,84	5 000,00		
Report de l'exercice 2018		3 821,63		
Résultat exercice 2019		8 821,63		
PREVISIONS 2020	8 821,63	8 821,63		

Infos pratiques

MAIRIE

✉ 10 rue Marc Parrotin 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT

☎ 05 55 63 83 75

✉ mairie.versillat@gmail.com

Ouverture au public :
lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
jeudi de 13h30 à 17h30
vendredi de 8h30 à 12h00

RECENSEMENT
CITOYEN
A leur seizième
anniversaire, les jeunes,
filles et garçons, doivent se
faire recenser à la mairie
de leur domicile ; les
inscriptions peuvent se
faire sur le site
www.service.public.fr.

Agence postale

Située dans la mairie, elle est ouverte au public du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30. La Poste a mis à la disposition du public une tablette, accessible au public, pour l'accès aux services publics : service-public.fr, CAF, sécurité sociale, Pôle Emploi, amendes, infos locales, etc., et services La Poste et Banque Postale, contact avec un conseiller financier.

Locations

La commune propose à la location : le gîte situé dans le bourg, la salle des associations, la MTL ainsi que le terrain de tennis.

Les tarifs et les conditions sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune : www.versillat.fr. Les réservations se font à la mairie.

Paielement en ligne

Le paiement par internet se met en place sur la commune de St Agnant de Versillat. La cantine, la facturation de l'assainissement, les locations...pourront être payées ainsi.

État civil (du 01/01/2019 au 01/07/2020)

GOUMICHON	Lénny	13 janvier 2019
LANDAUD	Taïki	12 février 2019
BARREAU	Hortense	18 février 2019
BRAUN	Landry	9 avril 2019
PEUTAT COURET	Éléonore	24 avril 2019
GOUDARD	Julian	1 juillet 2019
SAINT-LÉGER	Thomas	6 novembre 2019
PRADEAU	Jade	9 mars 2020
RAYMOND	Noé	22 mars 2020
CHABREDIER	Côme	29 avril 2020
GADAUD	Eden	14 juin 2020

NAISSANCES



PERREAU Jean-François et CHAMEAU Marie	13 avril 2019
LANDAUD Francis et LORENZI Marylène	19 mai 2019
BATISE Stéphane et MERLIN Sylvie	3 août 2019
DUNET Loïc et LARDY Leslie	24 août 2019
PRADEAU Laurent et JINGEAUD Alexandra	14 septembre 2019
AUCLAIR Adrien et DECOURSIER Marie	12 octobre 2019
THOMAS Sébastien et MUSIALIK Charlotte	20 novembre 2019
FERRANDON Vincent et TOUZET Catherine	7 mars 2020

MARIAGES



DECES



POUPARD René	19 mars 2019
GODARD Marie-Louise née REJAUD	21 mars 2019
BARRAUD Germaine (Madeleine) née VALENTIN	10 mai 2019
DUBRANLE Roger	30 mai 2019
FRASER Donald	12 juin 2019
DUGRAINDELORGE Daniel	13 juillet 2019
VIGNERON Odette	17 septembre 2019
BERGER Jeanine née PENOT	18 septembre 2019
GOUT Valérie née GODEAU	24 septembre 2019
TOURAINÉ Robert	8 novembre 2019
LARDEAU Odette née AUFORT	13 décembre 2019
PHILIPPON Rosa née TOLDO	18 décembre 2019
FRASER Eilidh née THOBURN	2 janvier 2020
THEVENOT Jean-Pierre	13 janvier 2020
HANGARD Andrée née AUDONNET	7 février 2020
PAROT Emile	18 février 2020
BAILLY Christophe	13 mars 2020
BAYLE Robert	27 avril 2020
NOIZAT Marthe née LARDY	7 mai 2020
PERIES Gérard	21 mai 2020
FLORISSE René	11 juin 2020
CANAUD Michèle	13 juin 2020
LAMARDELLE Pierre	22 juin 2020
CHEROUX Roger	24 juin 2020
GUYOT Anne-José née DUBRANLE	24 juin 2020
BAYLE Eric	28 juin 2020

Merci à la commission communication pour la rédaction de ce bulletin, ainsi qu'aux nombreuses personnes ayant proposé des photos : Mylène, Sandra, Cécile, Agnès, Christelle, Maxime, Isabelle, Tamas, Sophie...

Retrouverez-vous nos villages ?



- 1. Le Grand Couret
- 2. La Cafarderie
- 3. La Chadrolle
- 4. Peufeurier
- 5. La Villaugoueix
- 6. Les Moulins